

DEGESCH-STRIP®

USAGE PHYTOPHARMACEUTIQUE

GÉNÉRATEUR DE PHOSPHINE POUR LA FUMIGATION
DES LOCAUX ET DES PRODUITS RÉCOLTÉS.
ÉGALEMENT UTILISABLE SUR GRUMES DE BOIS CONTRE LES
INSECTES XYLOPHAGES ET SOUS CORTICAUX.

PRODUIT RÉSERVÉ AUX APPLICATEURS AGRÉÉS.



Présentation

Préparation génératrice de gaz contenant du phosphore de magnésium 56% w/w pour une utilisation contre les insectes infestant les marchandises stockées et le tabac, ainsi que pour le traitement de bois abattus contre les insectes xylophages et sous corticaux.

Informations réglementaires

Substance active : Phosphore de magnésium (56%)
N° de l'AMM : 9500326 (DETIA DEGESCH GmbH)
Usages autorisés Désinsectisation par fumigation des produits récoltés.
Réservé à un usage professionnel (opérateurs certifiés)

L'utilisation des gaz toxiques en agriculture est régie par les textes suivants dont les dispositions doivent être rigoureusement respectées :

- Arrêté du 4 août 1986 paru au J.O. du 22 août 1986
- Décret n° 88-448 du 26 avril 1988 paru au J.O. du 27 avril 1988

Mode et doses d'emploi

Pour une utilisation uniquement comme insecticide pour les aliments entreposés, les bois abattus et les Locx Struct. Matér. (POV)

Récoltes / Situations :	Dosage : (nb de plate/m³)	Temps d'exposition/application
Traitement bois abattus, contre insectes xylophages et sous corticaux	3 bandes (ou Strip) par 660 m³	Application en milieu clos
Grain entreposé (riz, blé, orge, maïs, avoine, sorgho, seigle, millet), produits céréaliers, fruits secs, légumes secs, tourteau, foin, fines herbes, malt, plantes médicinales, noix, graines oléagineuses, légumes secs, épices, thé	3 bandes (ou Strip) par 660 m³	2,5 - 5 jours
Fumigation ambiante	3 bandes (ou Strip) par 660 m³	2,5 - 5 jours
Tabac, Fèves de cacao, café		

Après aération, les délais d'attente suivants doivent être respectés pour les denrées comestibles :

Céréales, graines oléagineuses et produits transformés à base de graines oléagineuses	7 jours
Noix	21 jours
Pistaches	35 jours

DANGER - H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. **H300** Mortel en cas d'ingestion. **H330** Mortel par inhalation. **H311** Toxique par contact cutané. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques. **EUH029** Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. **EUH032** Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

